

Hébergement des Saisonniers

Les Sables d'Olonne Agglomération

Cécile LATASTE
Directrice de l'action culturelle et sociale
3 avenue Carnot
85 100 LES SABLES D'OLONNE
Tel : 02 51 23 84 40
cecile.lataste@isoagglo.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Depuis 2010, le Conseil Régional met à disposition de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, la résidence d'hébergement du lycée professionnel Eric Tabarly pour l'accueil des travailleurs saisonniers durant la période estivale. Cette résidence a une capacité d'hébergement de 100 lits (150 pour l'accueil de groupes à titre exceptionnel).

Ce service est géré par une délégation de service public. Le contrat actuel est attribué à la société Eurotium et prendra fin à l'issue de la saison 2023.

Depuis 2019, un dispositif complémentaire a été mis en place avec des hébergements complémentaires (47 lits) dans les locaux du lycée professionnel Valère Mathé. L'établissement peut également accueillir des groupes avec un service en pension complète.

Une convention de mise à disposition des locaux a été passée avec la Région au profit de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne.

Cet hébergement accroît à 147 lits la capacité totale d'hébergement des saisonniers sur le secteur (197 à titre exceptionnel).

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Territoire des Sables d'Olonne Agglomération

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Saisonniers